

## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mars 2025

### Ordre du jour proposé :

1. Accueil et bienvenue ;
2. Approbation de l'ordre du jour ;
3. Approbation du PV de l'AG du 11.04.2024 ;
4. Présentation du rapport d'activité 2024 ;
5. Présentation des comptes 2024 ;
6. Approbation des comptes 2024 et décharge aux membres du Comité ;
7. Adoption du programme d'activité de l'Association pour l'année 2025 ;
8. Questions diverses.

### 0. Liste de présence et validité de l'Assemblée

Une liste de présence ayant été préparée, cette dernière est remplie et signée par les membres présents (voir annexe).

### 1. Accueil et bienvenue

Le Président (A. Bryner) ouvre la séance à 18 h 34 à Nyon (Hôtel Ambassador), souhaite la bienvenue aux membres présents et confirme que, conformément à ses statuts, l'Assemblée a été valablement convoquée par son intermédiaire.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé n'appelant aucune remarque ou question, il est accepté à l'unanimité.

### 3. Approbation du PV de l'AG du 11.04.2024

Le PV de l'AG 2024 ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

### 4. Présentation du rapport d'activité 2024

Présenté par R. Racine, les points forts du rapport d'activité 2024 sont les suivants :

- Une augmentation réjouissante du nombre de nos membres (+ 70), ce qui porte le total, au jour de l'AG, à 473 membres.
- Outre l'AG, le Comité a organisé 4 séminaires (2 par session printemps/automne) qui ont connu un grand succès : environ 50 participants au printemps sur le thème « Prévoyance », et 110 participants en automne avec le thème « L'installation du Cabinet médical ».
- Par ailleurs, le Comité a commencé à travailler activement à la refonte totale du site internet de l'Association (nouvelle charte graphique, développement du contenu et d'une partie consacrée à la Fondation de prévoyance Profmed).

- Les coûts relativement importants découlant de cette refonte seront couverts par notre courtier, Sfaeras, qui rétrocède intégralement à l'Association le courtage en assurance des risques décès et invalidité de la Fondation. Nous lui adressons nos sincères remerciements.
- Relevons en outre que cette rétrocession – annuelle – permettra à l'avenir de couvrir les coûts de la maintenance du site et de son actualisation.
- A noter enfin que le call-center de l'Association a obtenu 185 rendez-vous en 2024 avec, à la clé, environ 30 % de taux de conversion (nouvelles adhésions).

## 5. Présentation des comptes 2024

Les comptes de l'exercice 2024 sont présentés de manière claire et synthétique par M. David Bernardet, de la Fiduciaire DRP qui les a établis, et que nous remercions vivement.

Me Laurent Schenk relève cependant que les comptes devraient être envoyés aux membres avec la convocation à l'AG, ce qui sera fait dès l'an prochain.

## 6. Approbation des comptes 2024 et décharge aux membres du Comité

Les comptes 2023 n'entraînant aucune question, ils sont approuvés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge aux membres du Comité.

Par ailleurs, conformément aux articles 12.6 et 16 des Statuts, l'Assemblée générale nomme deux réviseurs internes, en l'occurrence Mme Maria Lages et M. Tiago Pinto.

## 7. Adoption du programme d'activité de l'Association pour l'année 2025

Outre les travaux en cours pour le renforcement de la notoriété de Profmed (refonte charte graphique, nouveau site internet) et les habituelles Newsletters, le Comité prévoit l'organisation de :

- Deux séminaires Médecins (2 sessions) au printemps (26 et 27 mars) sur le thème des « *Nouveautés fiscales en lien avec la prévoyance* ».
- Deux autres séminaires médecins pour la session d'automne (12 et 13 novembre) sur le thème de « *L'installation du cabinet médical* », thème qui a connu un grand succès l'an dernier, à tel point que le Comité envisage de créer des « ateliers » dédiés spécifiquement à ce sujet.

Ce programme est adopté.

## 8. Questions diverses

Une participante qui a récemment ouvert son cabinet demande si l'Association dispose de contacts pour favoriser le « réseautage » des membres. Le Président, M. A. Bryner répond qu'en effet l'Association, de par ses contacts et partenaires, peut recommander des professionnels fiables dans le contexte d'une installation de cabinet et cela pour divers services (architecte, budget prévisionnel, juridique, etc.), sans oublier bien sûr la mise à disposition de ses propres solutions en matière d'assurances (contrats-cadres) et de prévoyance (Fondation Profmed).

Le Président clôt l'Assemblée générale à 19 h 35.

Genève, le 21 juillet 2025

La Direction  
A. Bryner      R. Racine